



Grenoble, le 2 décembre 2016

## **Signature de la convention-cadre de coopération entre Grenoble et Ouagadougou**

Mardi 6 décembre à 11 heures

Hôtel de Ville de Grenoble

*En présence d'Eric Piolle, Maire de Grenoble  
Bernard Macret, Adjoint aux solidarités internationales  
Et de Armand Roland Pierre Beouinde, Maire de Ouagadougou*

Du 3 au 6 décembre, Grenoble accueille une délégation de sa ville jumelle de Ouagadougou (Burkina Faso). C'est la première visite à Grenoble de Armand Roland Pierre Beouinde, du parti « Mouvement du Peuple pour le Progrès » (MPP) depuis son élection à la mairie de la ville le 18 juin dernier.

Cette visite sera l'occasion pour les deux villes de renforcer leur partenariat en signant une convention-cadre de coopération décentralisée et en définissant des priorités d'action pour la période 2016-2018, qui concerne l'amélioration des conditions de vie de la population et notamment des plus jeunes, le renforcement de la gouvernance locale et à l'amélioration de la qualité des services publics locaux. Les deux collectivités souhaitent développer une coopération mobilisant les acteurs de leurs territoires, favorisant la concertation, l'accès aux droits, l'implication des populations et l'expression citoyenne.

Lors de ce déplacement à Grenoble, la délégation ouagalaise rencontrera également les nombreux acteurs associatifs et institutionnels impliqués à Grenoble dans les échanges.

La coopération entre Grenoble et Ouagadougou date de 1999 avec la création du Reemdoogo – Jardin de la musique. Ce projet culturel a permis le renforcement des capacités de la Ville de Ouagadougou en termes de conception, de mise en œuvre et de suivi de politique publique culturelle dans le domaine des musiques actuelles.

Les deux collectivités travaillent depuis sur l'aménagement du territoire à travers le projet de la Ceinture verte, ainsi que sur de nombreuses autres thématiques comme l'éducation, la culture, la santé, la sensibilisation à l'environnement, les énergies renouvelables... Par exemple, depuis 2011, le projet « cantines scolaires » concerne 10 écoles issues des trois quartiers jumelés. Chaque année, il permet de restaurer chaque jour 5000 écoliers d'un repas chaud.